

Synthèse du Rapport d'activité

I. Renouveau des générations et structuration des filières : les deux piliers de l'action JA

RGA : toujours œuvrer pour faire mieux et répondre à toutes les attentes, 2016 est une année de victoires syndicales pour JA.

2016 a vu l'aboutissement d'un certain nombre de travaux et de propositions pour JA, au premier rang desquelles, la validation par Bruxelles du principe de la 4ème modulation qui remplace les prêts bonifiés devenus obsolètes, et s'ajoute aux trois autres modulations nationales et aux dizaines d'autres modulations régionales. Le travail doit cependant continuer sur ce dispositif et JA œuvrera pour faire évoluer le projet d'instruction technique :

- pour réintégrer le compte courant d'associé dans les investissements éligibles qui, jusque-là, n'était pas cadré par les prêts bonifiés.
- intégrer le coût interne de cheptel, pouvant représenter un investissement important pour le jeune installé.
- pour proratiser les investissements en société à l'actif et non pas au nombre de parts sociales.

Les autres réalisations de JA pour cette année :

- Deux nouvelles briques au mur bancaire :
 - o Le cautionnement bancaire par la SIAGI
 - o Un nouveau programme d'accompagnement des jeunes installés par le Crédit Agricole.
- L'assouplissement des sanctions liées à la DJA avec notamment la disparition du contrôle en 3ème année d'installation, remplacé par un « suivi ».
- Lancement du projet « communication sur le dispositif et animation des PAI/CEPPP » dans le cadre de l'AITA et dans le but de définir et créer une charte graphique nationale, propre aux PAI.
- Réponse aux appels à projets nationaux, toujours dans le cadre de l'AITA, « stages à l'étranger » et « transmission » avec pour objectifs de remettre sur pied les stages à l'étranger dans le cadre du PPP pour permettre aux jeunes d'acquérir une expérience professionnelle conséquente et de s'ouvrir à l'international, et, en ce qui concerne la transmission, de développer pour le cédant, une expertise commune simultanée de plusieurs acteurs (notaires, banquiers etc.) lors de la transmission d'une exploitation.
- Le rajeunissement de « Demain je serai paysan ! » avec un nouveau logo et une nouvelle charte graphique.

Le travail en groupe de travail et session a également été dense :

- 4ème modulation
- Agriculture urbaine
- Gestion des risques
- Formation et acquisition des compétences pour
- Les jeunes installés



Structuration des filières : JA moteur à tous les niveaux et un réseau qui se forme et se met en action !

Dans le contexte de fortes tensions sur les prix et de crise subit par la quasi-totalité des filières depuis l'été 2015, poursuivie en 2016, JA travaille à identifier et actionner les différents leviers pour sortir la profession agricole de la crise économique, de la structuration de nos filières à la prise de conscience des pouvoirs publics. Notre action s'articule autour de trois priorités : le revenu par l'organisation des filières ; le revenu par la création de valeur ajoutée ; le revenu sécurisé par des politiques publiques adaptées. JA a par ailleurs lancé sa « formation filières » à destination du réseau pour accompagner les responsables professionnels à être acteur et force de proposition au sein de leur territoire. Un cadre national a été proposé, qui doit être désormais décliné au niveau régional en s'adaptant aux différents territoires.

Les travaux de JA :

- sur l'organisation de filière :

- o Continuer de pousser au regroupement de l'offre en appuyant la mise en place d'OP commerciale, avec transfert de propriété,
- o pousser à la mise en place d'outils favorisant la transparence dans la relation entre les opérateurs économiques et la visibilité économique pour les exploitations agricoles : la contractualisation (accord sur un volume, un prix et une durée) apparaît comme l'outil le plus à même de répondre à ces objectifs,
- o pousser au développement de « partenariats tripartites », partenariats économiques durables au sein des filières,
- o renouveler un pacte d'adhésion au collectif et s'engager dans le projet coopératif : lancement d'un partenariat entre les réseaux JA et Coop de France et réintégration de JA dans le conseil d'administration de Coop de France.

- Sur la création de valeur ajoutée :

- o Poursuite du travail, dans le réseau, sur la mise en place de circuits de distribution alternatifs à la suite de la réalisation du projet Agridistrib,
- o mise en place, au 1er janvier 2017, de l'étiquetage d'origine sur les produits laitiers et carnés grâce à nos actions « Viande de nulle part » et « Lait de nulle part ».
- o développement de la communication autour du « manger français »

- **Sur l'adaptation des politiques publiques :** des avancées dans la Loi Sapin II : interdiction de marchander les contrats laitiers pendant 7 ans, interdiction de la signature d'un contrat individuel avant la mise en place d'un accord-cadre entre l'OP et son acheteur, prise en compte des coûts de production dans les négociations entre les producteurs et les acheteurs, mise en place d'une conférence annuelle de filière, renforcement des sanctions pour les entreprises qui ne publient pas leurs comptes.

II. Crise agricole : JA force de proposition pour construire des dispositifs d'aides les plus adaptés

Si les nombreuses actions syndicales avaient porté en partie leur fruit à l'automne 2015 avec la mise en place d'un plan d'urgence et la création du Comité de rénovation des normes en agriculture, la situation en 2016 ne s'est malheureusement pas améliorée. Dès le printemps 2016, l'action de JA s'est concentrée sur l'échelon européen, pour le secteur laitier, pour pousser à la mise en place d'un dispositif européen d'incitation à la réduction de la production. Le dispositif a vu sa concrétisation en Europe et en France à partir de juillet 2016 avec le déblocage d'une enveloppe communautaire de 150 millions d'euros pour financer la réduction de la production. En France, ce sont 12700 producteurs de lait qui ont bénéficié de cette aide (en moyenne à la fin des dépôts de dossier de la première période le montant par dossier avoisinait les 2500 euros). Par ailleurs, une aide à la trésorerie pour les éleveurs bovins (lait et viande) en difficultés (bénéficiant du plan de consolidation et de refinancement, ou installé en 2015 ou 2016, ou accusant une baisse d'EBE de plus de 20 %) a également été mise en place, d'une valeur forfaitaire de 1000 euros pour les éleveurs laitiers et de 150 euros par jeunes bovins de moins de 360 kg (équivalent carcasse) ou de 680 kg vif destiné à l'abattage.

La pression syndicale, renforcée dès le 1er septembre 2016, avec le meeting syndical organisé par la FNSEA et JA à La Motte Beuvron a permis la mise en œuvre dès octobre 2016 du « plan de consolidation et de refinancement de l'agriculture ». Ce plan, ajusté au cours des derniers mois pour qu'il soit accessible au plus grand nombre, même s'il est toujours insuffisant, renforce le plan d'urgence de septembre 2015, prolonge l'année blanche bancaire et permet une prise en charge par l'état du coût de la garantie des agriculteurs en difficulté avec la participation de Bpi France et de la SIAGI.

Concernant la BPI France, les productions animales sont les premières bénéficiaires : 402 prêts garantis pour 27,2 M€. La polyculture élevage suivait avec 170 prêts garantis et 18,2 M€ et enfin les cultures non permanentes avec 137 prêts garantis pour 11,92 M€.

Pour le fond de garantie SIAGI, 176 dossiers ont été acceptés (18 à l'étude, 17 refusés). Les céréaliers sont les plus représentés (44%), puis les productions animales (29,5%) et enfin la polyculture-élevage (18,5%)

Pour le volet C du Fac, les chiffres au 5 janvier 2017 sont les suivants :

- au titre du FAC élevage 2, 2996 dossiers ont été déposés dont 1471 dossiers éligibles pour un montant moyen par dossier de 3359 euros (soit 4,94 M€). Parmi ces dossiers 2357 dossiers ont été déposés au titre de l'année blanche, dont 1230 dossiers éligibles pour un montant moyen par dossier de 3182 euros (soit 3,91 M€). Le secteur laitier est le plus représenté.

- au titre du FAC Céréales-Fruits et Légumes, 1183 dossiers déposés, dont 587 dossiers éligibles pour un montant moyen par dossier de 2287 euros (soit 1,34 M€). Parmi ces dossiers, 1046 dossiers ont été déposés au titre de l'année blanche, dont 548 dossiers éligibles pour un montant moyen par dossier de 2233 euros (soit 1,22 M€). Le secteur céréalier est le plus représenté.

Malgré tous nos efforts ces dispositifs peinent souvent à se mettre en œuvre efficacement sur l'ensemble du territoire. Si le résultat de nos mobilisations depuis deux ans est indéniable, la pression ne doit pas se relâcher afin de ne laisser personne sur le bord de la route.



Meeting syndical du 1er septembre 2016

III. L'action européenne de JA en faveur d'une PAC post-2020 ambitieuse

Depuis un an, JA, au sein du Ceja, a œuvré avec assiduité à la construction d'un projet PAC post-2020 ambitieux pour le Ceja. Fort de ses travaux au niveau national dans le cadre de multiples groupes de travail et de la session PAC 2016 qui s'est déroulée dans le Bas-Rhin mais aussi grâce aux travaux réalisés dans les rapports d'orientation, la délégation française a pu, sur chacun des sujets développés par le Ceja, apporter la contribution du réseau JA. De débats musclés mais toujours respectueux et constructifs en compromis ambitieux, le Ceja a pu présenter son projet PAC post-2020, préalablement expertisé par des chercheurs de l'Université agricole de Wageningen aux Pays-Bas, au commissaire à l'agriculture Phil Hogan le 17 mai à Bruxelles à l'occasion de la réunion de l'ensemble des présidents des organisations membres du Ceja.

En voici les principaux éléments :

- Consacrer 20 % du budget total de la PAC au renouvellement des générations.
- Réorienter les paiements découplés vers des dispositifs plus efficaces pour sécuriser le revenu des agriculteurs.
- Renforcer tous les outils de gestion des risques : assurance, fonds de mutualisation.
- Mettre en place des soutiens contra-cycliques.
- Prendre en compte la spécificité jeune dans tous les dispositifs de soutiens, à travers des top-up et autres avantages.
- Rendre obligatoire la mise en œuvre d'une politique d'installation dans tous les Etats Membres.
- Mettre en place une définition contraignante de l'agriculteur actif à partir de critères que chaque Etat membre aurait à mettre en place obligatoirement :
 - o Un revenu agricole minimum.
 - o Un temps de travail minimum consacré à l'activité agricole.
 - o La non-perception d'une pension de retraite.
- Combiner une politique environnementale basée sur des objectifs de résultats avec une politique basée sur des objectifs de moyens (aujourd'hui c'est cette dernière qui domine) et favoriser les approches collectives dans la mise en œuvre de certaines mesures environnementales.
- Maintenir les aides couplées en faveur des productions vulnérables et les rénover pour en faire des leviers à la création de valeur ajoutée.
- Maintenir les soutiens en faveur des zones défavorisées et handicaps naturels.
- Mettre en place des outils pour faciliter l'accès au crédit et au foncier au niveau européen.
- Soutenir l'innovation et l'investissement.
- Favoriser et soutenir le regroupement de l'offre et la contractualisation.

IV. JA, partenaire et interlocuteur incontournable dans la société française

Campagne présidentielle, JA fait entendre la voix de la jeunesse agricole :

En plus de la participation à un certain nombre d'auditions et de rencontres concernant entre autres, la loi Sapin II, le projet de loi pour la reconquête pour la biodiversité, le projet de loi Montagne, la loi sur l'accaparement des terres agricoles ou encore notre participation au Comité de rénovation des normes en agriculture, JA s'est fortement investi dans les différentes campagnes électorales du premier trimestre :

- Publication du manifeste « Pour une ambition agricole française qui défende un modèle agricole de type familial ».
- Rencontre avec les candidats au Salon de l'Agriculture 2017 (une soixantaine de parlementaires rencontrés).
- Organisation, avec le Conseil de l'Agriculture Française (CAF) l'évènement « ouvrons les champs des possibles » le 30 mars 2017 à Brest, qui a rassemblé 7 des 11 candidats à l'élection présidentielle.

JA force proposition sur le dossier environnement

JA a poursuivi son travail sur l'environnement. Dans le prolongement du mandat 2014-2016, l'année 2016/2017 aura vu l'aboutissement d'un certain nombre de dossiers :

- Fermeture du contentieux « programme d'action nitrates » le 8 décembre 2016
- Validation, dans le cadre du Corena, d'une méthode de travail pour l'expérimentation « Nitrate autrement » et pour le groupe « anticipation des normes européennes ».
- Engagement dans la « stratégie nationale de la biodiversité » (SNB) autour de quatre grands axes : des actions de communication, des actions de sensibilisation et d'information à destination des agriculteurs, des actions de conseil et d'expertise et des actions de formation. Cette obtention du label SNB est très positive pour Jeunes agriculteurs puisqu'elle récompense les actions menées et à mener par notre syndicat et nous apporte une force supplémentaire en termes de communication.

Troisième édition des Terres de Jim du 9 au 11 septembre 2016 :

110 000 personnes se sont rendus sur le site pendant les trois jours de fêtes avec une centaine d'animations proposées au grand public.

JA présents sur les réseaux sociaux :

La page Facebook a passé le cap des 13000 abonnés. Le compte twitter peut se targuer de plus de 11 600 abonnés, 4000 d'entre eux nous ayant rejoint entre 2016 et 2017. L'année aura également vu naître une nouvelle identité visuelle pour l'ensemble des outils de com' du réseau, un nouveau site internet, maintenant consultable sur smartphone et tablettes, et une newsletter externe diffusée auprès de 500 contacts (parlementaires, OPA, partenaires, réseau, etc). En 2016, le JA mag a également accru sa présence et sa visibilité sur les réseaux sociaux en créant un compte sur Instagram sous le nom jamag_photos. La page Facebook du magazine a gagné en moyenne 200 fans par mois depuis le second semestre 2016.

Réalisation du premier projet du fond de dotation Terres innovantes : la campagne #NourrirleFutur

Terres Innovantes a lancé le 21 février 2017 son premier projet : la campagne de communication #NourrirLeFutur.

L'objectif : faire découvrir au grand public l'apport de l'agriculture à l'économie, la société et l'environnement via des profils de jeunes innovants.

Les 10 portraits de jeunes agriculteurs étaient présents dans 90% des stations du métro parisien du 23 février au 1er mars. Les nombreuses reprises médiatiques ont permis de toucher au total 5,8 millions de personnes !



Campagne « Nourrir le futur »